Niveau(x) d'enseignement : ? Numéro EDUQ : 9070154
Centre d'intérêt : 540

Kavembe, Ndia-Bintu

La reconnaissance des acquis au collégial : du point de vue des bénéficiaires / Ndia-Bintu Kavembe avec la collab. de Lucie Hogue. -- Montréal : Fédération des cégeps, 1990.
91 p. : ill. ; 28 cm. -- (Etudes et réflexions / Fédération des cégeps ; 22)

Comprend du texte en anglais. Titre de la couv. : En tête du titre : Fonds pour l'implantation de la reconnaissance des acquis au collégial

Vedette(s)-secondaire(s) : Hogue, Lucie. + Fédération des cégeps. + Fonds pour l'implantation de la reconnaissance des acquis au collégial

Descripteur(s) : Recon[illegible] des acquis + Questionnaire + Caractéristiques [illegible] + collégial (ordre d'enseignement) + Education [illegible]

[illegible] par questionnaire (reproduit en annexe) a été menée au printemps 1990, auprès de 272 adultes inscrits dans vingt collèges à travers le Québec. 123 questionnaires ont été complétés pour un taux de réponse de 45,2%. Les résultats indiquent que les bénéficiaires du service de reconnaissance des acquis étaient âgés de 25 à 44 ans (surtout des femmes), majoritairement francophones, mariés, vivant avec au moins une personne à charge et, dans le cas de 12% de l'échantillon, considérés comme vivant sous le seuil de la pauvreté. Le recours à la reconnaissance des acquis se fait surtout pour l'obtention d'un diplôme avec les avantages s'y rapportant, ou encore simplement pour la satisfaction personnelle. Enfin, 86,9% des sujets ont déclaré avoir réalisé leurs projets initiaux ou être sur le point de les réaliser, d'une manière satisfaisante ou très satisfaisante.

Type de document : r
Notice(s) connexe(s) : 8970671

8970154

ÉTUDES ET RÉFLEXIONS

Document 22, juin 1990

LA RECONNAISSANCE DES ACQUIS
au collégial

DU POINT DE VUE DES BÉNÉFICIAIRES

NDIA-BINTU KAYEMBE

avec la collaboration de

Lucie Hogue

Fédération des cégeps, 500, boulevard Crémazie Est, Montréal (Québec) H2P 1E7 Tél.: (514) 381-8631

La reproduction des textes est autorisée
avec mention de la source.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 5

1. Origine de la présente étude 5

2. Objet de l'étude 5

3. Importance et limites de l'étude 6

CHAPITRE I: MÉTHODOLOGIE 9

1. Définition opérationnelle 11

2. Population et échantillon 11

3. Technique et instrument de cueillette de données 12

4. Déroulement de l'enquête 14

5. Analyse des données 15
   5.1 Dépouillement des questionnaires 15
   5.2 Traitement des données 16

CHAPITRE II: LES RÉSULTATS ET LEUR INTERPRÉTATION 19

1. Renseignements d'ordre général sur l'échantillon 21

2. La démographie de la clientèle servie 23
   2.1 La variable sexe et le recours à la reconnaissance des acquis . . . 23
   2.2 L'âge et le recours à la reconnaissance des acquis 25
   2.3 Le croisement sexe et âge 28
   2.4 La langue maternelle et le statut légal au Canada 28
   2.5 La scolarité déclarée et le recours à la reconnaissance des acquis 29
   2.6 Le recours à la reconnaissance des acquis selon le statut professionnel 31
   2.7 Le statut civil et le recours à la reconnaissance des acquis 32
   2.8 La charge familiale et le recours à la reconnaissance des acquis . . 33
   2.9 Le revenu et le recours à la reconnaissance des acquis 34
   2.10 Conclusion partielle 40

3. La motivation des bénéficiaires 40
   3.1 Pour obtenir un diplôme, une attestation officielle d'études collégiales 42

3.2 Pour ma satisfaction personnelle . . . 42
3.3 Pour obtenir une promotion (autre poste de travail ou autre classification salariale) . . . 43
3.4 Pour répondre aux exigences de mon employeur . . . 43
3.5 Pour changer de domaine d'emploi . . . 44
3.6 Pour me valoriser auprès de mes amis ou de mon entourage . . . 44
3.7 Pour retourner sur le marché du travail . . . 45
3.8 Pour remplir les conditions d'admission à un programme universitaire . . . 45
3.9 Conclusion partielle . . . 45

4. Les réactions des bénéficiaires . . . 46
4.1 La réalisation du projet initial . . . 47
4.2 La satisfaction quant aux différents aspects de la démarche . . . 49
4.3 Les réactions des sujets au coût, à la durée des services et à leur proximité par rapport au lieu de résidence . . . 51
4.4 Critiques des sujets à l'endroit du service ainsi que leurs suggestions pour son amélioration . . . 51
4.5 Conclusion partielle . . . 56

CONCLUSION . . . 56

1. Qui sont-ils les bénéficiaires de la reconnaissance des acquis au collégial? . . . 57

2. Pourquoi ces adultes recourent-ils à ces services? . . . 57

3. Comment la clientèle a-t-elle réagi aux services reçus? . . .

4. Pistes de recherches futures pour le développement théorique et pratique . . . 58

ANNEXE 1: Répartition des établissements sollicités et ayant accepté de participer à l'enquête selon les régions administratives . . . 62

ANNEXE 2: Version française du questionnaire d'enquête . . . 66

ANNEXE 3: Version anglaise du questionnaire d'enquête . . . 73

ANNEXE 4: Lettres d'accompagnement du questionnaire . . . 81

ANNEXE 5: Publicité concernant l'existence des services de reconnaissance des acquis . . . 87

ANNEXE 6: Proportions par région, de bénéficiaires ayant apprécié ou très apprécié chaque élément des différentes étapes de la reconnaissance des acquis et quelques points relatifs aux services . . . 91

INTRODUCTION

1. Origine de la présente étude

Une étude évaluative a été effectuée à l'automne 1989 afin de vérifier l'état du dossier de la reconnaissance des acquis au collégial en fin de phase d'implantation (Kayembe, 1990).

Déposé en janvier 1990, le rapport de cette étude a été apprécié, tant pour son contenu que pour sa forme, non seulement par les commanditaires (les membres du bureau de direction du FIRAC), mais aussi par tous les intervenants qui l'ont lu. Toutefois, des lecteurs (lectrices) ont relevé l'absence de données concernant les bénéficiaires du système.

Une étude complémentaire, spécifiquement centrée sur la clientèle de la reconnaissance des acquis au collégial, s'avérait donc nécessaire pour répondre à ce désir exprimé tant par les bailleurs de fonds (Programme national d'aide à l'innovation) que par les intervenants à leurs différents niveaux. C'est dans ce contexte que s'inscrit la présente étude.

2. Objet de l'étude

Qu'est-ce qui caractérise les adultes québécois qui ont eu recours à ce système?

Les réponses à cette question peuvent être regroupées autour de trois composantes:

- la composante socio-démographique,
- la composante motivationnelle,
- la composante affective.

Plus concrètement, nous avons voulu répondre aux trois questions essentielles suivantes:

(1) Qui sont ces Québécois et Québécoises qui, ayant participé à leur propre éducation selon le modèle extrascolaire, cherchent à valider, au réseau collégial, leurs acquis ainsi réalisés?

(2) Pourquoi ces adultes cherchent-ils à valider leurs apprentissages? En d'autres termes, pourquoi cherchent-ils une reconnaissance officielle et sociale de leurs apprentissages?

(3) Quel est leur degré de satisfaction face aux services reçus? Qu'est-ce qu'ils ont apprécié le plus, qu'est-ce qu'ils ont apprécié le moins et que suggèrent-ils d'améliorer?

3. Importance et limites de l'étude

Cette étude est importante à plus d'un titre. D'abord, elle apporte une contribution à la connaissance de la clientèle du système de reconnaissance des acquis au collégial. Elle est d'autant plus pertinente que ce volet est demeuré jusqu'ici inexploré. Ensuite, l'étude permet d'obtenir une appréciation des services offerts par ceux-là mêmes qui en sont les bénéficiaires, suscitant, le cas échéant, un réajustement. Enfin, l'étude est également utile par le fait qu'elle ouvre certaines pistes de recherches futures pour le développement théorique du dossier.

Une des principales limites de l'étude réside dans le fait que certains traits de la composition sociale de la clientèle ainsi que des éléments de motivation et d'appréciation du service ont probablement échappé à notre observation. En effet, au moins une catégorie de clients répondant à notre définition (voir chapitre 1, point 1) ne pouvait être atteinte: ceux et celles qui reçoivent les services mais qui abandonnent en cours du processus ou qui, arrivés au bout de celui-ci, partent sans laisser de coordonnées à l'institution d'accueil.

Les facteurs financiers et temporels ont également limité l'ampleur de cette recherche. En effet, elle a été réalisée en moins de 50 jours de travail, ce qui n'a permis qu'une cueillette partielle[1] de renseignements dans quelques établissements de notre échantillon et de ne faire qu'une analyse sommaire des données fournies par les bénéficiaires.

---

(1) Certains établissements nous ont signalé n'avoir fourni qu'une partie de leur effectif répondant à notre définition.

CHAPITRE 1: MÉTHODOLOGIE

1. Définition opérationnelle

Dans ce texte, le terme bénéficiaire désigne une personne qui a sollicité et obtenu (individuellement ou en groupe) des services de reconnaissance des acquis dans un établissement de niveau collégial et qui a franchi au moins deux étapes[1] parmi les quatre que compte le processus complet, à savoir:

(1) l'étape préliminaire qui inclut l'accueil et l'identification des besoins du client;

(2) l'étape de l'identification des acquis et (ou) de la préparation à l'évaluation;

(3) l'étape de l'évaluation proprement dite;

(4) l'étape de l'encadrement et (ou) de l'acquisition de la formation manquante.

En plus, cette personne doit avoir un dossier à l'institution d'accueil à cette fin.

L'étude vise donc les bénéficiaires qui ont reçu des services de reconnaissance des acquis dans un établissement de niveau collégial à l'automne 1989 et qui, au 1er avril 1990, avaient déjà franchi la seconde étape du processus pour au moins une partie de leur(s) demande(s).

2. Population et échantillon

Plus de 50 établissements de niveau collégial offraient des services de reconnaissance des acquis à la fin de l'année 1989 (Hogue, 1989). Le nombre d'adultes ayant déjà bénéficié de ces services était estimé à 4376 dont 2100 pour la seule période de 1988-1989 (Kayembe, 1990, tableau 4, colonne 1).

---

(1) La limite de deux étapes a été choisie en raison du fait que certains adultes, surtout parmi ceux qui embrassent la démarche du portfolio, s'intéressent plus à l'exploration de leur potentiel réel qu'à l'évaluation de celui-ci. De ce fait, ils terminent leur démarche après la seconde étape.

Initialement, ce sont les 17 établissements étudiés par Kayembe qui étaient envisagés pour former l'échantillon, en raison de leur degré suffisant de représentativité par rapport au réseau (Kayembe, 1990, annexe 4). Mais, étant donné qu'un de ces 17 établissements ne possédait aucune donnée statistique sur les bénéficiaires, nous n'en avons retenu que 16. En outre, compte tenu d éventuelle déperdition de l'échantillon, nous avons ajouté à cette liste 4 établissements tirés au hasard parmi ceux qui n'étaient pas retenus.

Ainsi un total de 20 établissements de niveau collégial ont été contactés pour participer à l'enquête. De ce nombre, 16 seulement ont accepté de collaborer à l'enquête et ont ainsi formé l'échantillon (voir annexe 1).

La formation de l'échantillon des bénéficiaires est exposée au point 4 (déroulement de l'enquête) et la composition de l'échantillon final est présentée au point 5.1 (dépouillement des questionnaires).

3. Technique et instrument de cueillette de données

L'enquête a été menée par le biais d'un questionnaire (voir annexe 2) dont le contenu a été déterminé en étroite concordance avec les trois composantes identifiées dans le cadre d'analyse.

Ainsi, l'étude de la composante socio-démographique a donné naissance à huit questions (questions 10 à 17). Pour les questions concernant l'âge et le revenu, nous nous sommes basés sur les échelles utilisées par Statistique Canada afin de préserver une certaine concordance avec celles utilisées par le milieu, notamment au Programme national d'aide à l'innovation (PNAI).

La composante motivationnelle conduit à une liste de huit raisons possibles pouvant inciter une perso sollic r les services de reconnaissance des acquis (question 5). Ces raisons ar documentation sur la motivation des adultes à l'apprentissag Ces raisons devaient être évaluées

par les sujets, sur une échelle de cinq points, en fonction de l'importance de chacune dans leur détermination à recourir à la reconnaissance des acquis.

La composante affective a fourni quatre questions (questions 5 à 9). Les trois premières portaient sur l'appréciation, par les bénéficiaires, de différents services reçus à chaque étape du processus et de divers aspects globaux, tels que la durée, le coût et la proximité des services. Chacun de ces éléments devait aussi être évalué sur une échelle de cinq points en fonction du degré de satisfaction des sujets. La quatrième question au chapitre de cette composante (question 9) était une question de développement sollicitant les suggestions des bénéficiaires pour l'amélioration du système.

Enfin, quatre questions d'ordre général ont été ajoutées. Elles portaient sur:

(1) la région[1] où se situe l'établissement qui a fourni les services (question 1);

(2) le canal par lequel les sujets ont pris connaissance de l'existence de ces services (question 2);

(3) les types de diplôme ou certification (A.E.C, C.E.C, D.E.C, D.P.E.C.) visés par les bénéficiaires (question 3);

(4) les domaines (bureautique, biologie, agriculture, électronique, etc.) dans lesquels les services ont été sollicités et obtenus (question 4).

Le questionnaire a été soumis à la critique de huit personnes, cinq personnes hors du milieu scolaire et trois intervenants dans le dossier. Ces personnes devaient examiner la complétude et la fidélité du contenu en fonction des services offerts ou reçus, la compréhension du vocabulaire, la clarté des consignes.

---

(1) Nous avions demandé aux sujets de s'identifier à une région plutôt qu'à un établissement. En effet, étant donné le nombre limité des sujets, le regroupement par région nous paraissait plus enrichissant pour l'étude que la présentation des données par établissement.

Quelques légères modifications y ont été apportées en fonction des remarques formulées.

Un spécialiste a traduit le questionnaire en anglais (voir annexe 3). Deux personnes bilingues (français et anglais) ont critiqué la version anglaise du questionnaire sur les mêmes aspects énumérés pour la version originale.

4. Déroulement de l'enquête

Les répondants et (ou) les responsables locaux des 16 établissements participants ont été contactés par téléphone pour obtenir des données socio-démographiques ainsi que les coordonnées des bénéficiaires qui répondaient à notre définition (voir point 1) et qui faisaient partie de la population visée par cette enquête (voir point 2).

En vertu de la loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (loi 65), les établissements ne pouvaient pas nous révéler l'identité de leurs clients ainsi que leurs coordonnées, se contentant de nous dire leur nombre et quelques renseignements autorisés. Au total, 272 adultes ont été répertoriés par les établissements pour faire partie de notre échantillon initial. Pour préserver la confidentialité de l'information, ce sont les établissements qui ont acheminé les questionnaires aux sujets. Pour ce faire, nous avons expédié à chaque établissement:

(1) un nombre de questionnaires égal au nombre d'adultes répertoriés;

(2) un modèle de lettre d'accompagnement du questionnaire, à transcrire sur le papier à lettre à en-tête de l'établissement (voir annexe 4);

(3) des enveloppes pré-affranchies et ayant comme adresse de retour celle des chercheurs;

(4) une lettre de présentation des chercheurs et de l'enquête, signée par les chercheurs (annexe 4).

Les questionnaires, les lettres d'accompagnement et de présentation ainsi que les enveloppes de retour étaient expédiés aux sujets par les établissements concernés. Une fois complétés, les questionnaires étaient retournés directement à l'adresse des chercheurs par les sujets. En procédant de cette façon, nous avons permis aux sujets de garder l'anonymat par rapport aux établissements d'origine, ce qui est de nature à augmenter leur degré d'objectivité.

Signalons également que, dans le cas des établissements anglophones, un nombre égal de questionnaires des deux versions (française et anglaise) a été expédié pour permettre à chaque sujet de répondre dans la langue de son choix.

5. Analyse des données

5.1 Dépouillement des questionnaires

Sur un total de 272 questionnaires expédiés, 127 nous ont été retournés, soit un taux de réponse de 46,7 p. cent. De ce nombre, les données de 123 questionnaires, soit 45,2 p. cent, ont été compilées. Quatre bénéficiaires n'ont pas entièrement complété le questionnaire.

Le tableau 1 illustre le taux de réponse pour chaque région[1] en ne tenant pas compte des quatre questionnaires éliminés. Les taux de réponse montrent une motivation de la part des bénéficiaires à participer à l'enquête pour toutes les régions sauf la Côte-Nord.

---

(1) Afin de permettre la comparaison des résultats obtenus des différentes études publiées au cours de la phase d'implantation du dossier, nous utilisons la codification numérique et les divisions des régions administratives en vigueur avant le décret 1389-89, daté du 23 août 1989, publié dans la Gazette officielle du Québec, Lois et règlements, 121e année, no 38.

TABLEAU 1

TAUX DE RÉPONSE PAR RÉGION

Région	Nombre de questionnaires expédiés	Nombre de questionnaires compilés	Taux de réponse par région (%)
Bas-St-Laurent-Gaspesie	7	3	42.9
Saguenay-Lac St-Jean	20	10	50
Quebec	12	7	58.3
Laurentides-de Lanaudière	14	7	50
Montérégie	81	35	43.2
Ile de Montreal	109	48	44
Outaouais	22	12	54.5
Côte-Nord	7	1	14.3
Total	272	123	

5.2 Traitement des données

Signalons d'abord que les données de cette enquête ont été traitées selon la méthode dite d'**analyse descriptive** (Easton, 1984). Nous avons préféré cette approche pour la simple raison qu'elle se prête bien au but de cette étude qui était d'établir une photographie de la clientèle de la reconnaissance des acquis au collégial, d'appréhender ses éléments constitutifs, d'en faire une synthèse et de mettre en évidence ses traits essentiels. Ainsi, nous n'avions ni

l'intention, ni le temps d'utiliser d'autres méthodes plus sophistiquées qui visent non seulement à décrire les variables observées mais aussi à découvrir les relations entre elles au moyen, par exemple, de tests ou d'analyses statistiques complexes.

Au chapitre de la composante socio-démographique, les méthodes de base utilisées ont été le calcul des fréquences et celui des pourcentages. Il en a été de même des questions d'ordre général.

Concernant la composante motivationnelle nous avons cherché à déterminer les raisons qui auraient le plus d'influence sur la détermination des sujets à recourir à la reconnaissance des acquis. Pour ce faire, deux procédés ont été utilisés. Le premier a été le calcul, pour chaque raison, du pourcentage de sujets l'ayant déclaré importante (cotes 4 ou 5). Le second procédé consistait à établir, pour chaque raison, le rapport entre le nombre de personnes qui la considéraient comme importante (cotes 4 ou 5) et le nombre de personnes qui la trouvaient de moindre importance (cotes 1 ou 2). Ces deux procédés ont permis de classer les raisons par ordre décroissant en fonction du degré d'influence à accorder à chacune.

Quant à la composante affective, nous avons utilisé des techniques différentes en fonction de la nature de chaque question.

Pour la question 6, nous avons calculé:

(1) le pourcentage des sujets satisfaits: ceux et celles qui ont coché le chiffre 4 (apprécié, acceptable et suffisamment) ou 5 (totalement, très apprécié ou tout à fait acceptable);

(2) le pourcentage des sujets insatisfaits: ceux et celles qui ont coché le chiffre 1 (pas du tout, peu) ou 2 (peu acceptable, un peu).

Nous avons aussi utilisé le calcul des fréquences pour les arguments avancés par les sujets, dans la seconde partie de cette question.

Pour les questions 7 et 8, nous avons calculé les taux de satisfaction, c'est-à-dire les pourcentages des sujets qui ont coté 4 ou 5 à l'échelle, pour chaque élément de la démarche et point concernant les services de reconnaissance des acquis.

Les deux questions de développement que comptait le questionnaire (questions 9 et une partie de la question 8) ont été soumises à une analyse de contenu. Les réponses de chaque sujet ont été décomposées en des catégories sémantiques ou thématiques, selon la procédure dite «ouverte», c'est-à-dire que les thèmes ou catégories de classement n'étaient pas prédéterminés (Bardin, 1977; Ghiglione et Matalon, 1978).

CHAPITRE II: LES RÉSULTATS ET LEUR INTERPRÉTATION

1. Renseignements d'ordre général sur l'échantillon

Le tableau 2 présente la répartition des sujets (en nombres absolus et en pourcentages) selon les régions. Comme on peut le constater, deux régions, l'Île de Montréal et la Montérégie comptent près de 70 p. cent de la population de notre échantillon. La faible dimension de certains sous-groupes régionaux ne nous a pas permis de présenter les résultats en fonction des régions.

TABLEAU 2

RÉPARTITION DE L'ÉCHANTILLON SELON LES RÉGIONS

Région	Fréquence	Pourcentage (%)
Bas-St-Laurent-Gaspésie	3	2.4
Saguenay-Lac St-Jean	10	8.1
Québec	7	5.7
Laurentides-de Lanaudière	7	5.7
Montérégie	35	28.5
Île de Montréal	48	39
Outaouais	12	9.8
Côte-Nord	1	0.8
Total	123	100

Les adultes composant l'échantillon ont pris connaissance des services de reconnaissance des acquis de différentes façons. Nous avons regroupé, par ordre décroissant, les réponses en six catégories:

. rencontres ou conversations téléphoniques avec du personnel de l'établissement;
. rencontres en milieu de travail;
. conversation avec des pairs (bouche à oreille);
. médias;
. activités offertes à l'établissement;
. service de référence offert par d'autres établissements.

Les sources d'information sont détaillées à l'annexe 5.

Les sujets ont fait des demandes de reconnaissance des acquis dans 27 domaines d'étude. Huit domaines sont plus touchés: les services de garde (38 sujets), l'agriculture (10), l'électrotechnique (9), l'administration (8), la bureautique (7), l'acupuncture (5), l'informatique (5) et le secrétariat (4). Ces domaines totalisent 86 sujets, soit 70 p. cent de l'échantillon. Les 19 autres domaines comptent de 1 à 3 sujets. Quatre personnes n'ont pas mentionné de domaine.

En classifiant les domaines par champs de connaissance, on obtient l'ordre décroissant suivant:

. Sciences ou tehniques humaines (51 adultes)
. Sciences ou techniques de l'administration (30 adultes)
. Sciences ou techniques biologiques (23 adultes)
. Sciences ou techniques physiques (11 adultes)
. Arts (3 adultes)
. Lettres (1 adulte)

Majoritairement, c'est l'attestation d'études collégiales (AEC) qui est visée (62 adultes), alors que le diplôme d'études collégiales (DEC) et le certificat d'études collégiales (CEC) viennent en seconde et troisième positions (41 et 13 adultes).

Une personne poursuivait un diplôme de perfectionnement (DPEC), deux ne visaient que quelques cours, et quatre n'ont rien précisé sur cette question.

2. La démographie de la clientèle servie

Qui sont ces adultes québécois qui, ayant réalisé des apprentissages en dehors de l'école et (ou) sans le contrôle de celle-ci, cherchent, au niveau collégial, une reconnaissance sociale de leurs acquis ainsi realisés? Voilà la première question qui constitue le volet principal de cette étude.

Dans les pages qui suivent, nous allons essayer de décrire les phénomènes démographiques les plus marquants, les enjeux sociaux sous-jacents au recours, par les adultes québécois qui ont participé à notre enquête, à une reconnaissance sociale de leurs acquis réalisés en dehors du système scolaire et (ou) sans le contrôle de celui-ci. Neuf variables démographiques ont été utilisées pour cerner cette réalité. Il s'agit des variables ci-après: le sexe, l'âge, l'état civil, la scolarité, le revenu, le statut professionnel, le statut au Canada, la langue maternelle et les personnes à charge vivant sous le même toit.

Pour chaque variable considérée, nous résumons ci-après les résultats de nos observations et donnons notre interprétation ainsi que nos hypothèses qui, rappelons-le, demeurent à vérifier par des recherches futures dans le dossier.

2.1 La variable sexe et le recours à la reconnaissance des acquis

Une clientèle majoritairement féminine

Selon l'échantillon, presque deux fois et demie plus de femmes que d'hommes (86 femmes et 37 hommes, soit respectivement 69,9 p. cent et 30,1 p. cent de l'échantillon total) ont reçu des services de reconnaissance des acquis dans les établissements participants à l'automne 1989.

Qu'il y ait plus de femmes que d'hommes qui cherchent une reconnaissance sociale de leurs acquis extrascolaires n'a rien de surprenant. C'est plutôt l'ampleur de la différence qui, de prime abord, pourrait en surprendre plus d'un.

Comme nous l'avons dit au début de ce rapport, la reconnaissance des acquis est une phase du processus de participation des adultes à la formation. Au Québec, les plus récentes études sur la participation des adultes à la formation font toutes état d'une plus grande participation des femmes par rapport aux hommes (CEFA, 1982; Statistique Canada, 1984; Dubé et Lavigne 1986).

En outre, si on tient compte de l'évolution de la participation féminine et masculine à l'éducation des adultes au collégial, ce n'est pas seulement la présence majoritaire des femmes en reconnaissance des acquis qui semble se justifier mais aussi l'ampleur de leur supériorité numérique.

En effet, depuis 1978, l'écart entre la participation féminine et la participation masculine n'a fait que s'accroître, passant de 4 p. cent en 1978 à 23 p. cent en 1985 (Bélanger et Kayembe, 1987, page 41, graphique 8)[1]. Et rien n'indique que cette progression ait diminué durant la seconde moitié de la décennie 80. Si les femmes profitent plus que les hommes des possibilités de formation offertes aux adultes par les établissements collégiaux, cela explique, ne fût-ce que partiellement, leur propension plus forte à recourir, avant leur inscription aux programmes de formation, aux services de reconnaissance des acquis offerts au sein de ces établissements. C'est l'hypothèse la plus probable, à notre avis. Toutefois, deux autres hypothèses pourraient également être envisagées. L'une d'elles serait que la reconnaissance des acquis au collégial se soit implantée plus rapidement dans des programmes à forte participation féminine. C'est un fait que plusieurs instruments en techniques de garde ont été élaborés et distribués dès le début de l'implantation du dossier afin de

(1) Selon cette étude, sur 100 adultes qui participaient à la formation en milieu collégial en 1985, il y avait 61 femmes et 39 hommes.

répondre aux exigences du gouvernement et de l'Office des services de garde. Par ailleurs, l'obligation de se conformer à cette réglementation et la représentation presque exclusivement féminine dans ce domaine concourent à augmenter le nombre de femmes qui ont recours aux services de reconnaissance des acquis. On doit aussi constater qu'une bonne partie, soit 21 p. cent de notre échantillon, est composée de personnes ayant fait des demandes dans ce domaine.

L'autre hypothèse envisagée est la possibilité d'un biais existant dans notre échantillon. En effet, celui-ci est ce que Peter Easton (1984, p. 238) appelle «échantillon volontaire», c'est-à-dire constitué d'adultes qui ont volontairement accepté de participer à l'enquête. Il est possible que les femmes soient plus disposées à répondre à ce type d'enquête.

2.2 L'âge et le recours à la reconnaissance des acquis

L'âge: un facteur déterminant

Selon les résultats de notre enquête, la reconnaissance des acquis dans les établissements participants est une affaire d'adultes âgés entre 25 et 44 ans. Comme on peut le constater sur le tableau 3, plus de 90 p. cent des adultes qui ont profité de services de reconnaissance des acquis dans ces établissements pendant la période visée se situent dans cette catégorie d'âge.

TABLEAU 3

RÉPARTITION DE L'ÉCHANTILLON EN FONCTION DE L'ÂGE

Catégorie d'âge	Fréquence	Pourcentage
moins de 25 ans	5	4.1
25 à 34 ans	66	53.6 → 91
35 à 44 ans	46	37.4 → 91
45 à 54 ans	6	4.9
55 ans et plus	—	—

Encore une fois, ce résultat n'est pas un fait du hasard. En effet, un client de la reconnaissance des acquis est par définition quelqu'un qui a profité de l'éducation, à un titre ou à un autre et quel que soit le modèle utilisé (scolaire ou extrascolaire).

Or, les données recueillies dans la documentation québécoise relative à l'éducation des adultes démontrent que généralement c'est entre 17 et 34 ans que les adultes participent à leur formation, la période la plus propice à ce sujet étant celle de 25 à 44 ans (Dorvy, 1985; CEFA, 1982; Statistique Canada, 1984).

On comprend donc qu'en ce qui concerne la variable âge, le profil de la clientèle de la reconnaissance des acquis soit le même que celui de l'éducation des adultes.

2.3 Le croisement sexe et âge

Le croisement des deux variables (sexe et âge) met en évidence non seulement la prédominance des femmes dans notre échantillon mais aussi le fait qu'avant 25 ans et au-delà de 44 ans elles étaient les seules à recourir à la reconnaissance des acquis (voir figure 1).

On remarque que les hommes se regroupent majoritairement entre 25 et 34 ans et se situent entièrement entre 25 et 44 ans.

FIGURE 1

RÉPARTITION DE L'ÉCHANTILLON EN FONCTION DES VARIABLES SEXE ET ÂGE

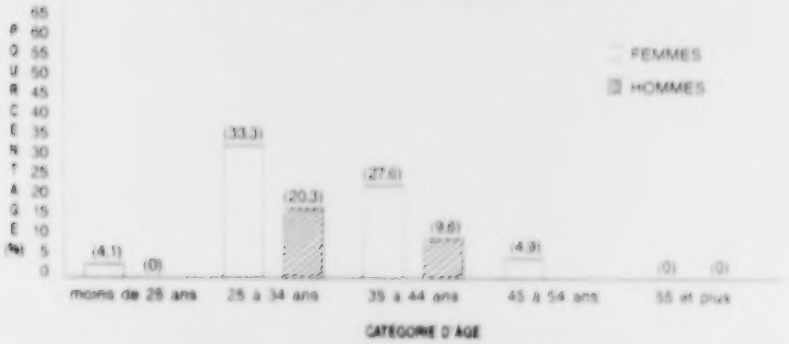

2.4 La langue maternelle et le statut légal au Canada

Des bénéficiaires essentiellement francophones et canadiens

Concernant la langue maternelle des bénéficiaires, nous avons constaté qu'il s'agissait de francophones dans 92,7 p. cent des cas (114 sujets). Les anglophones et les allophones(1) ne comptaient respectivement que pour 5,7 p. cent et 1,6 p. cent (7 et 2 sujets).

---

(1) Italiens et Arabes.

La presque totalité des sujets de notre enquête (98,4 p. cent) ont déclaré être de nationalité canadienne. Un immigrant et un autochtone complètent l'échantillon.

Le croisement des deux variables «langue maternelle» et «statut au Canada» est illustré dans le tableau ci-dessous.

TABLEAU 4

RÉPARTITION DE L'ÉCHANTILLON SELON LA LANGUE MATERNELLE ET LE STATUT LÉGAL AU CANADA

Statut légal / Langue maternelle	Citoyen canadien	Immigrant reçu	Autochtone	Total
Francophone	113 (91,9%)	0	1 (0,8%)	114
Anglophone	7 (5,7%)	0	0	7
Allophone	1 (0,8%)	1 (0,8%)	0	2
Total	121	1	1	123

2.5 La scolarité déclarée et le recours à la reconnaissance des acquis

La scolarité, un autre facteur déterminant

Bien que les services de reconnaissance des acquis au collégial soient théoriquement ouverts à tous ceux et à toutes celles qui croient avoir réalisé, de quelque façon que ce soit, **des apprentissages de niveau collégial**, sur le plan pratique, seules les personnes ayant au moins une scolarité de niveau secondaire, achevée ou non, s'en sont prévalues. Selon les données de notre enquête, 47,5 p. cent des bénéficiaires ont déclaré avoir une formation (achevée ou non) de niveau secondaire, comparativement à 38,5 p. cent qui

avaient une formation de niveau collégial, et ce, avant de recourir aux services de reconnaissance des acquis. Les autres, soit 14 p. cent, ont complété quelques cours ou obtenu un diplôme de niveau universitaire. Pas un seul bénéficiaire n'a déclaré avoir un niveau de formation primaire (voir figure 2).

FIGURE 2

RÉPARTITION DE L'ÉCHANTILLON EN FONCTION DU NIVEAU DE SCOLARITÉ ATTEINT

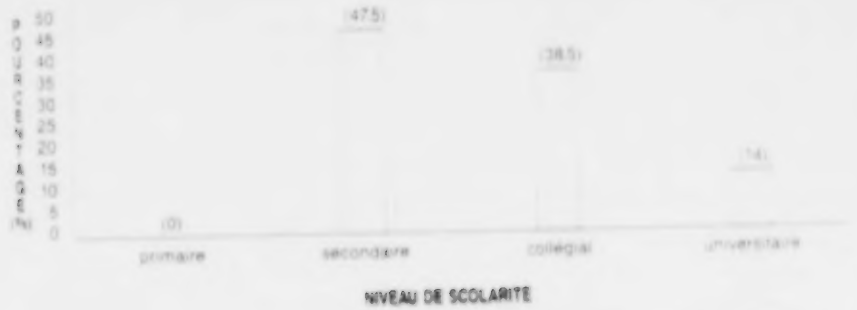

À notre avis, deux hypothèses peuvent être évoquées pour expliquer ce résultat. D'abord, il est reconnu, sur la base des études, que les adultes les moins scolarisés participent peu à la formation. Comme le recours à la reconnaissance des acquis est subséquent à une participation quelconque à la formation, cela expliquerait pourquoi aucun adulte ayant un niveau de formation primaire n'a profité des services de reconnaissance des acquis offerts au collégial. De plus, au Québec, le système de reconnaissance des acquis est conçu pour s'appliquer à tous les ordres d'enseignement. De ce fait, les adultes ayant un niveau de formation primaire ou moins et qui participent à la formation s'adresseraient vraisemblablement aux commissions scolaires plutôt qu'aux établissements du réseau collégial pour faire reconnaître leurs acquis. On peut aussi supposer qu'il en est de même des adultes ayant un niveau de formation universitaire.

2.6 Le recours à la reconnaissance des acquis selon le statut professionnel

Surtout des personnes en emploi

Cette variable a permis de distinguer quatre statuts: des personnes uniquement en emploi, des personnes qui poursuivent uniquement des études, des personnes qui sont en arrêt de travail, des personnes n'ayant aucune situation professionnelle et demeurant au foyer.

Les personnes exclusivement en emploi, à temps plein ou à temps partiel, salariées ou autonomes, ont profité plus des services de reconnaissance des acquis offerts par les établissements étudiés que les chômeurs et les autres catégories de cette variable. En effet, 68,4 p. cent des bénéficiaires composant l'échantillon occupaient un emploi dont la majorité à plein temps (60 p. cent). Quelque 4,9 p. cent des bénéficiaires se déclarent travailleurs autonomes sans spécifier s'il s'agit d'une occupation à plein temps ou non. Nous les désignons donc dans une catégorie différente. Seulement 8,9 p. cent des personnes composant l'échantillon poursuivaient uniquement des études à plein temps ou partiellement. Un certain nombre (5,7 p. cent) étaient exclusivement dans des situations d'arrêt de travail (bénéficiaires de prestations des régimes d'assurance-chômage, du bien-être social, des accidentés de travail). Puis, 1,8 p. cent demeurent au foyer sans revenu personnel.

Environ 15,4 p. cent combinent diverses situations parmi celles énumérées. Le tableau 5, à la page suivante, donne plus de précisions à ce sujet.

Bref, les gens qui occupent un emploi représentent 82,2 p. cent de l'échantillon, si on considère à la fois ceux qui occupent un emploi et ceux qui combinent cette situation avec une ou plusieurs autres.

TABLEAU 5

RÉPARTITION DE L'ÉCHANTILLON (EN POURCENTAGES) SELON LES SITUATIONS PROFESSIONNELLES DÉTAILLÉES

Exclusivement :		
• en emploi (68,4)	à plein temps	60,2*
	à temps partiel	3,3*
	à titre de travailleur autonome	4,9*
• aux études (8,9)	à plein temps	8,1
	à temps partiel	0,8
• en arrêt de travail (5,7)	en chômage	4,1
	sous l'assistance sociale	0,6
	accidenté au travail	0,8
• au foyer (1,6)		
En situations combinées (15,4)	emploi à plein temps et études à temps partiel	8,1*
	études à plein temps et emploi à temps partiel	4,1*
	chômage et emploi à temps partiel	0,8*
	chômage et études à temps partiel	0,8
	assisté social et études à temps partiel	0,8
	chômage, emploi et études à temps partiel	0,8*

* Au total, 82,2 p. cent occupent un emploi

2.7 Le statut civil et le recours à la reconnaissance des acquis

Des mariés et des célibataires, mais en majorité des mariés

Des adultes mariés et célibataires profitent plus de la reconnaissance des acquis que les autres catégories de la variable statut civil. Cependant, pour les établissements visés, les mariés constituent la majorité des bénéficiaires.

TABLEAU 6

RÉPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES SELON LE STATUT CIVIL

Statut civil	Fréquence	Pourcentage (%)
marié	67	54.5
célibataire	45	36.6
divorcé	8	6.5
séparé	2	1.6
veuf	1	0.8

Ces résultats concordent bien avec les données sur la participation des adultes à la formation. Par exemple, Pierre Doray (1985) rapporte que parmi les adultes québécois qui avaient participé à la formation en 1983, 69 p. cent étaient mariés, 24 p. cent étaient célibataires et les autres catégories ne représentaient que 7 p. cent de l'ensemble.

2.8 La charge familiale et le recours à la reconnaissance des acquis

Une clientèle ayant majoritairement une charge familiale

Pour les adultes québécois qui ont participé à cette enquête, 42,3 p. cent n'ont aucune personne à charge[1] comparativement à 57,7 p. cent qui déclarent des personnes à charge de moins de 18 ans (50,4 p. cent) ou de plus de 18 ans (7,3 p. cent).

---

(1) Le terme personne à charge signifie ici toute personne sans revenu, quel que soit son âge, qui vit sous le même toit que le sujet de l'enquête.

2.9 Le revenu et le recours à la reconnaissance des acquis

Une clientèle avec des niveaux de revenu diversifiés

La question 17 permettait d'obtenir le revenu annuel personnel du bénéficiaire qui a répondu au questionnaire ainsi que, le cas échéant, le revenu annuel familial. Ces deux données nous permettent une vision plus claire de la situation financière des personnes ayant recours aux services de reconnaissance des acquis et, ainsi, de mieux comprendre d'éventuelles réponses des bénéficiaires concernant les coûts des services.

La lecture du tableau 7 ci-après nous apprend que les sujets ont des revenus répartis dans les différentes tranches de revenus annuels totaux (personnel et familial). Alors que 13 p. cent des sujets ont un revenu annuel total inférieur à 15 000 $, 15,4 p. cent se situent dans la catégorie de 60 000 $ et plus.

TABLEAU 7

RÉPARTITION DE L'ÉCHANTILLON EN FONCTION DU TOTAL DU REVENU ANNUEL (PERSONNEL ET FAMILIAL)

Revenu total	Fréquence	Pourcentage (%)	Pourcentage cumulé (%)
moins de 10 000 $	8	6.5	6.5
10 - 14 999 $	8	6.5	13.0
15 - 19 999 $	13	10.6	23.6
20 - 24 999 $	15	12.2	35.8
25 - 29 999 $	8	6.5	42.3
30 - 34 999 $	12	9.7	52.0
35 - 39 999 $	9	7.3	59.0
40 - 44 999 $	7	5.7	65.0
45 - 49 999 $	13	10.6	75.6
50 - 54 999 $	5	4.1	79.7
55 - 59 999 $	6	4.9	84.6
60 000 $ et plus	19	15.4	100

Cependant, le recoupement entre *le statut civil*, la charge familiale et les revenus (personnel et familial) nous ont permis de classifier les sujets dans quatre situations familiales:

- les personnes vivant seules (célibataires, divorcés, veufs ou séparés, sans enfant, ne déclarant qu'un revenu personnel);

- les couples (célibataires, mariés, divorcés, veufs ou séparés, sans enfant, déclarant des revenus personnel et familial);

- les familles (célibataires, mariés, divorcés, veufs ou séparés, ayant au moins un enfant à charge, déclarant des revenus personnel et familial);

- les familles monoparentales (célibataires, divorcés, veufs ou séparés, ayant au moins un enfant à charge, ne déclarant qu'un revenu personnel).

Sur la base de ce classement, l'échantillon est composé majoritairement de familles.

Le tableau 8, à la page suivante, présente la distribution de l'échantillon (fréquences, pourcentages et pourcentages cumulés) quant aux revenus totaux (personnel et familial) en fonction de la situation familiale des sujets. Les pourcentages cumulés permettent de situer les classes de revenus annuels des 25, 50 et 75 p. cent des sujets ayant une même situation familiale.

TABLEAU 8

REVENU TOTAL (PERSONNEL ET FAMILIAL) SELON LA SITUATION FAMILIALE

PERSONNES SEULES (N = 32)

Revenu total	Fréquence	Pourcentage (%)	Pourcentage cumulé (%)
- 10 000 $	5	15.6	15.6
10 - 14 999	4	12.5	28.1
15 - 19 999	5	15.6	43.7
20 - 24 999	7	21.9	65.6
25 - 29 999	3	9.4	75
30 - 34 999	4	12.5	87.5
35 - 39 999	1	3.1	90.6
40 - 44 999	—	—	90.6
45 - 49 999	2	6.3	96.9
50 - 54 999	—	—	96.9
55 - 59 999	—	—	96.9
60 000 et plus	1	3.1	100

COUPLES (N = 23)

Revenu total	Fréquence	Pourcentage (%)	Pourcentage cumulé (%)
- 10 000 $	—	0	0
10 - 14 999	1	4.3	4.3
15 - 19 999	3	13	17.3
20 - 24 999	1	4.3	21.6
25 - 29 999	—	—	21.6
30 - 34 999	1	4.3	25.9
35 - 39 999	1	4.3	30.2
40 - 44 999	2	8.8	39
45 - 49 999	5	21.8	60.8
50 - 54 999	2	8.8	69.6
55 - 59 999	—	—	69.6
60 000 et plus	7	30.4	100

FAMILLES (N = 58)

Revenu total	Fréquence	Pourcentage (%)	Pourcentage cumulé (%)
- 10 000 $	1	1.7	1.7
10 - 14 999	1	1.7	3.4
15 - 19 999	3	5.2	8.6
20 - 24 999	5	8.6	17.2
25 - 29 999	4	6.9	24.1
30 - 34 999	7	12.1	36.2
35 - 39 999	7	12.1	48.3
40 - 44 999	5	8.6	56.9
45 - 49 999	6	10.3	67.2
50 - 54 999	3	5.2	72.4
55 - 59 999	5	8.6	81
60 000 et plus	11	19	100

FAMILLES MONOPARENTALES (N = 10)

Revenu total	Fréquence	Pourcentage (%)	Pourcentage cumulé (%)
- 10 000 $	2	20	20
10 - 14 999	2	20	40
15 - 19 999	2	20	60
20 - 24 999	2	20	80
25 - 29 999	1	10	90
30 - 34 999	—	—	—
35 - 39 999	—	—	—
40 - 44 999	—	—	—
45 - 49 999	—	—	—
50 - 54 999	—	—	—
55 - 59 999	—	—	—
60 000 et plus	1	10	100

En ne considérant que les sujets vivant seuls, on constate que 28,1 p. cent de ces sujets ont moins de 15 000 $ par an, alors que seulement 3,1 p. cent se classent dans la catégorie de 60 000 $ et plus. Près des deux tiers de l'échantillon (65,6 p. cent) ont un revenu inférieur à 25 000 $ (tableau 8).

De prime abord, les adultes vivant en couple semblent un peu plus fortunés que les sujets vivant seuls puisque plus de 60 p. cent ont des revenus supérieurs à 45 000 $. Seulement 4,3 p. cent des sujets de cette catégorie ont un revenu familial annuel total inférieur à 15 000 $, alors que 30,4 p. cent se situent dans la catégorie supérieure (60 000 $ et plus). Toutefois, il faut considérer que, de par notre définition, le revenu annuel total des couples inclut deux revenus personnels, alors que les personnes seules n'en déclarent qu'un.

Quant aux sujets vivant en famille, environ 3,4 p. cent déclarent un revenu familial annuel inférieur à 15 000 $, comparativement à 19 p. cent qui ont déclaré un revenu familial annuel de 60 000 $ et plus. Près de la moitié ont des revenus inférieurs à 40 000 $ (tableau 8).

C'est la catégorie famille monoparentale, où uniquement des femmes sont les chefs de famille, qui contient les sujets les plus démunis: 40 p. cent des sujets appartenant à cette catégorie se situent en dessous de 15 000 $ par an, 90 p. cent ont un revenu inférieur à 30 000 $ et seulement une personne sur dix a un revenu individuel annuel supérieur à 60 000 $ (tableau 8).

Les colonnes 1 et 2 du tableau 9 présentent les seuils de pauvreté tels que déterminés par Statistique Canada[1]. À partir de ceux-ci, nous avons établi nos seuils de pauvreté en fonction de la situation familiale et du revenu annuel total des bénéficiaires (tableau 9, colonne 3). On constate, à la figure 1, que 12 p. cent des bénéficiaires vivent sous le seuil de pauvreté.

---

(1) Catalogue 13-207, données de 1989.

TABLEAU 9

SEUILS DE LA PAUVRETÉ SELON LES PARAMÈTRES DE STATISTIQUE CANADA (COLONNES 1 ET 2) ET CEUX DE LA PRÉSENTE ÉTUDE (COLONNE 3)

	(1)	(2)	(3)	
1 personne	11 537 $	10 823 $	9 999 $	personnes seules
2 personnes	15 212 $	14 193 $	14 999 $	couples et familles monoparentales
3 personnes	20 317 $	18 988 $	19 999 $	familles
	population de 100 000 à 499 999	population de 30 000 à 99 999	population de notre échantillon	

FIGURE 3

RÉPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES VIVANT SOUS LE SEUIL DE LA PAUVRETÉ SELON LEUR SITUATION FAMILIALE ET LEUR REVENU ANNUEL TOTAL

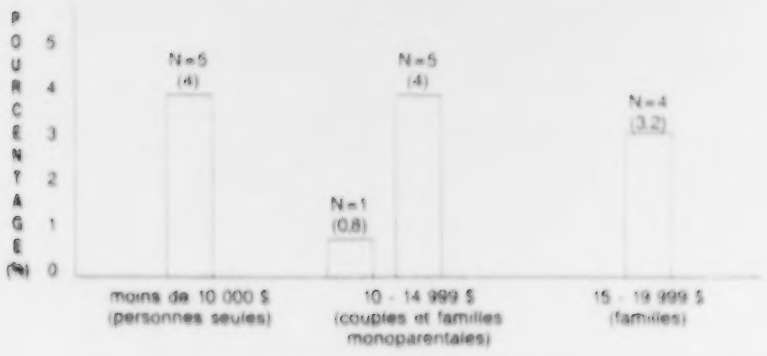

2.10 Conclusion partielle

En guise de conclusion à ce premier volet de notre étude, nous pouvons dire que les adultes qui ont profité des services de reconnaissance des acquis dans les établissements étudiés sont:

(1) surtout des femmes, âgées de 25 à 44 ans et ayant au moins une scolarité de niveau secondaire, achevée ou non;

(2) majoritairement des personnes mariées, en emploi et avec des niveaux de revenu diversifiés;

(3) des francophones, Canadiens d'origine;

(4) des familles constituées d'au moins une personne à charge de moins de 18 ans.

3. La motivation des bénéficiaires

Pourquoi ces adultes cherchaient-ils à faire reconnaître leurs acquis? Voilà la question qui constituait le second volet de l'enquête et à laquelle nous avons essayé de trouver une réponse.

Les études sur la motivation des adultes à l'apprentissage menées tant au Québec qu'ailleurs dans le monde ont fait émerger une série de raisons qui poussent les adultes à apprendre. Pour répondre à la question posée ci-dessus, nous avons sélectionné et adapté, parmi ces raisons, celles qui nous ont semblé susceptibles de s'appliquer non seulement à l'apprentissage adulte mais aussi au recours par cette catégorie de clients à une reconnaissance officielle des acquis ainsi réalisés.

Le tableau 10 présente, pour chaque raison, le pourcentage de bénéficiaires qui la considèrent importante (cotes 4 ou 5) à titre de source motivationnelle ayant influencé leur décision d'entreprendre une démarche de reconnaissance des acquis. De plus, il fournit le rapport entre le nombre de personnes qui ont jugé motivante chacune des raisons (cotes 4 ou 5) et celles qui les ont jugées moins motivantes

(cotes 1 ou 2). Ces données ont permis de classer les raisons de la plus importante à la moins importante, à titre de source motivationnelle intrinsèque ou extrinsèque.

TABLEAU 10

APPRÉCIATION DES MOTIFS D'ACHEMINER UNE DEMANDE DE RECONNAISSANCE DES ACQUIS

Raison	Pourcentage de bénéficiaires qui ont choisi les cotes 4 ou 5	Nombre de personnes ayant choisi les cotes: 4 ou 5 (important)	1 ou 2 (non important)	Rapport: important / non important
Obtenir un diplôme collégial	82.1	101	18	5.61
Se satisfaire personnellement	77.2	95	22	4.32
Obtenir une promotion	43.1	53	53	1
Repondre aux exigences de l'employeur	38.2	47	62	0.76
Changer de domaine d'emploi	21.1	26	80	0.33
Se valoriser auprès des autres	17.9	22	87	0.25
Retourner sur le marché du travail	16.3	20	88	0.20
Remplir des conditions d'admission universitaires	8.9	11	93	0.12

Nous présentons, dans les paragraphes qui suivent, de brefs commentaires portant sur chacune de ces raisons.

3.1 Pour obtenir un diplôme, une attestation officielle d'études collégiales

Le diplôme, avec tous les avantages (tout le prestige) qui y sont traditionnellement rattachés, avantages salariaux, sociaux, professionnels (promotionnels) ou autres, constitue sûrement un motif qui peut pousser les adultes qui ont réalisé des apprentissages à rechercher une sanction (une reconnaissance) officielle de ce qu'ils ont appris.

Cette raison a reçu un appui favorable par la majorité des sujets (82,1 p. cent). Le rapport existant entre les sujets considérant cette raison importante et ceux la jugeant de moindre importance confirme cette tendance. Près de six fois plus de bénéficiaires la considèrent importante (5,61 p. cent).

Nos résultats concordent avec ceux d'une étude faite auprès de 786 personnes en emploi dans la région de Québec, de la même catégorie d'âge que la majorité de nos sujets (Riverin-Simard, 1984). Cette étude affirme que, pour cette catégorie de sujets, l'obtention du diplôme se présente souvent comme une forme de promotion recherchée.

3.2 Pour ma satisfaction personnelle

Selon des études sur la motivation à l'apprentissage, menées au Canada, au Québec comme ailleurs dans le monde, les adultes apprennent parfois par souci de satisfaction personnelle ou d'épanouissement personnel. De ce fait, nous avons estimé que la reconnaissance des acquis pouvait être, elle aussi, motivée par la recherche d'une satisfaction personnelle. C'est ce qui nous a conduits à sélectionner cette raison.

Pour l'ensemble des sujets de l'échantillon, elle a été d'une influence significative si on tient compte du pourcentage (77,2) et du rapport important-non important (4,32 p. cent).

Nous supposons que le fait de tenter de se faire reconnaître des acquis constitue un défi. En prouvant leur capacité de prendre en charge leur formation et en faisant valider les moyens utilisés pour ce faire, les bénéficiaires se confirment leur potentiel d'«apprenant autonome compétent», ce qui représente une satisfaction personnelle en soi.

3.3 Pour obtenir une promotion (autre poste de travail ou autre classification salariale)

Notre objectif ici était de vérifier dans quelle mesure le recours à la reconnaissance des acquis était motivé par une intention précise d'obtenir un avancement professionnel.

Selon les résultats de notre enquête, dans l'ensemble, cette raison a joué une influence mitigée, quoique importante, dans la détermination des sujets à recourir à la reconnaissance des acquis. Car, malgré la présence majoritaire des sujets en emploi, plus de 40 p. cent la considèrent sérieusement comme un élément motivateur. Le rapport de 1 démontre le partage des sujets quant à l'importance à accorder à cette raison. S'agit-il de deux besoins différents ou de deux populations?

3.4 Pour répondre aux exigences de mon employeur

En sélectionnant ce point, nous avons estimé qu'il pouvait permettre de voir dans quelle proportion les sujets ont recouru à la reconnaissance des acquis à la suite de pressions extérieures, particulièrement de la part du milieu de travail.

Pour l'ensemble des sujets, cette raison, comme la précédente, a joué une influence mitigée (38,2 p. cent et un rapport de 0,76) mais on décèle un certain penchant négatif, c'est-à-dire niant son importance (cotes 1 et 2).

Signalons qu'un bon nombre de nos sujets sont dans des situations où l'employeur était le «client». Pour d'autres, c'est une nouvelle réglementation qui oblige le personnel à acquérir une formation de niveau collégial. C'est le cas en services de garde (38 sujets), en acupuncture (5 sujets), en techniques administratives pour le poste d'agent conseil (3 sujets), donc pour près de 40 p. cent de notre échantillon.

3.5 Pour changer de domaine d'emploi

Certains adultes peuvent chercher la reconnaissance de leurs acquis dans le but de faciliter un changement de carrière. Nous avons choisi ce point pour examiner cette tendance.

Les résultats globaux démontrent que ce motif a été d'une moindre importance par rapport aux précédents (tableau 10).

3.6 Pour me valoriser auprès de mes amis ou de mon entourage

Le recours à la reconnaissance des acquis peut être également motivé par le souci de s'attirer l'estime de ses amis, d'un entourage où est valorisée la détention d'un savoir ou un savoir-faire officiellement reconnu. En sélectionnant cette raison, notre but était d'examiner cette probabilité.

Selon les résultats (tableau 10), cette raison n'a exercé qu'une influence très faible sur l'ensemble des sujets. Moins de 20 p. cent la considèrent importante dans leur décision de poursuivre une démarche de reconnaissance des acquis.

3.7 Pour retourner sur le marché du travail

Cette raison a été sélectionnée pour examiner si le recours à la reconnaissance des acquis a été entrepris par les sujets avec une intention arrêtée de s'outiller dans la recherche d'un emploi.

Pour l'ensemble des sujets, cette raison a été d'une influence négligeable. En effet, seulement 16 p. cent des bénéficiaires la considèrent importante.

L'hypothèse la plus plausible ici réside dans le fait que plus de 80 p. cent des sujets de notre enquête étaient des personnes en emploi. Donc, on pourrait supposer que, de façon générale, ce point ne les concernait pas.

3.8 Pour remplir les conditions d'admission à un programme universitaire

Par cette raison, nous visions à vérifier si le recours à la reconnaissance des acquis était entrepris avec une intention précise de réaliser un préalable à des études ultérieures de niveau supérieur.

Dans l'ensemble, cette raison n'a pas joué un rôle significatif dans la détermination des sujets à recourir à la reconnaissance des acquis puisque moins de 10 p. cent des sujets l'indiquent comme source de motivation (tableau 10).

3.9 Conclusion partielle

On admet généralement que le comportement humain est souvent déterminé par plusieurs motifs. Toutefois, on reconnait l'influence déterminante des motifs les plus saillants, c'est-à-dire ceux qui occupent les premières positions dans la hiérarchie des réponses.

Dans cette perspective, Kaplan et Fishbein (1969, pp. 63-74) soutiennent que, parmi les motifs qu'un individu peut avancer pour justifier son comportement, tout au plus 6 à 11 motifs peuvent probablement être considérés comme les plus saillants, donc des causes probables de son comportement.

Quant à nous, sans vouloir méconnaître l'influence possible des autres motifs de notre échelle ni de ceux dont les sujets ne se souviennent pas[1], nous estimons que quatre raisons méritent d'être mentionnées mais les deux premières représentent les raisons les plus motivantes pour ces adultes qui ont eu recours aux services de reconnaissance des acquis. Il s'agit des quatre motifs suivants:

a) Pour obtenir un diplôme ou une attestation officielle d'études collégiales.

b) Pour ma satisfaction personnelle.

c) Pour obtenir une promotion, un autre poste de travail ou une autre classification salariale.

d) Pour répondre aux exigences de mon employeur.

4. Les réactions des bénéficiaires

Nous avons tenté de cerner les réactions des bénéficiaires à travers quatre questions: les questions 6, 7, 8 et 9. D'abord, avec la question 6, nous voulions examiner dans quelle mesure les sujets estimaient avoir réalisé leurs projets initiaux et comment ils justifiaient leurs réponses. Ensuite, la question 7 invitait les sujets à exprimer leur degré de satisfaction relativement aux différents aspects de la démarche. Quant à la question 8, elle cherchait à cerner les réactions des sujets à trois aspects particuliers du service: le coût, la durée des services et leur proximité par rapport au lieu de résidence. Enfin, la question 9 permettait

---

(1) Le questionnaire prévoyait, au niveau de cette échelle, de l'espace libre pour permettre aux sujets d'ajouter des raisons additionnelles jugées importantes. Aucune raison n'a été ajoutée.

aux sujets non seulement de formuler leurs critiques et leurs commentaires mais aussi et surtout de suggérer des améliorations.

4.1 La réalisation du projet initial

Signalons tout d'abord que cette question comportait deux réponses: l'une étant une cote (1 à 5) représentant leur degré de satisfaction et l'autre étant une explication de la première réponse.

Une personne n'a pas répondu à la question. Sur les 122 qui ont répondu, 106 personnes (86,9 p. cent) estimaient avoir totalement ou suffisamment réalisé leurs projets initiaux ou étaient en voie de les réaliser. Dix adultes ont adopté une position neutre (cote 3) et six personnes considèrent avoir peu ou pas réalisé leurs projets en entreprenant une démarche de reconnaissance des acquis.

À la seconde partie de la question, 93 personnes, soit 76 p. cent, ont avancé des arguments pour justifier leur réponse à la première partie (cote de 1 à 5). Les arguments avancés par les bénéficiaires disant avoir réalisé leurs projets initiaux se regroupent comme suit:

Argument	Fréquence (1)
Crédits, diplôme, attestation ou certificat obtenus ou à obtenir	23
Attentes et (ou) besoins personnels satisfaits	19
Économie de temps et (ou) d'argent	17
Conformité (obtenue ou à obtenir) aux exigences d'une loi, d'une association ou corporation professionnelle ou d'un employeur	11
Avantages professionnels obtenus ou à obtenir (promotion, augmentation de salaire, autre poste de travail)	10
Découverte de soi et de ses capacités, plus de confiance en soi et sentiment de valorisation	4
Réorientation scolaire et (ou) professionnelle	4
Formation à acquérir bien définie et identifiée	3
Satisfaction au-delà de ses attentes	3
En voie de perfectionnement (acquisition de la formation manquante)	2

Les adultes qui ont adopté une position neutre par rapport à cette question la justifient de plusieurs façons: leur démarche de reconnaissance des acquis n'est pas terminée (5), beaucoup trop de temps et d'énergie y ont été consacrés (2), leur demande a été traitée à titre collectif et non individuel, ce qu'ils auraient préféré (1), aucun emploi relié à la formation n'a pu être obtenu à la suite de l'obtention de l'attestation (1), moins de crédits ont été obtenus que ce qu'ils auraient cru (1).

Pour ce qui est des bénéficiaires qui déclarent ne pas avoir (ou peu) réalisé leurs projets initiaux, ils ont surtout évoqué la déception de ne pas s'être fait reconnaître les crédits convoités (2), le manque de préparation avant

(1) Les fréquences ne peuvent pas être additionnées. En effet, un même sujet peut évoquer plusieurs arguments.

l'évaluation (2), le manque d'impartialité du personnel responsable du dossier (1), la difficulté à acquérir la formation manquante parce que les cours n'étaient pas dispensés là où la demande avait été faite (1).

4.2 La satisfaction quant aux différents aspects de la démarche

Le calcul, pour chaque élément de la démarche, de la proportion de bénéficiaires qui se déclarent satisfaits ou très satisfaits (cotes 4 ou 5) par rapport au nombre de bénéficiaires touchés par l'élément (voir tableau 11), nous a permis de dégager quelques constatations:

(1) Les services individuels semblent plus appréciés que les services offerts en groupe. Aux étapes de l'accueil et de l'identification des acquis, nous obtenons des taux de satisfaction de l'ordre de 94 et 89 p. cent pour les rencontres et l'assistance individuelles comparativement à 86 et 77 p. cent pour les rencontres et l'assistance en groupe. Cela nous laisse présumer que les bénéficiaires préfèrent des services personnalisés.

(2) Pour ce qui est des moyens d'information, les sessions d'information et la documentation obtiennent un peu moins la faveur des bénéficiaires (77 p. cent).

(3) Dans le cadre des moyens offerts pour identifier les acquis ou préparer à l'évaluation, c'est le cours portfolio qui obtient le plus haut taux de satisfaction (85 p. cent). Suivent le matériel écrit ou audio-visuel et le portfolio bilan de vie dans l'optique d'une activité d'orientation professionnelle (76 et 77 p. cent).

(4) Les trois modes d'évaluation sont appréciés. Une légère prépondérance est notée pour les moyens traditionnels et le portfolio (86 et 84 p. cent).

(5) Le délai d'attente des résultats est nettement moins apprécié (60 p. cent).

(6) L'autodidaxie est fortement appréciée (91 p. cent). La formation traditionnelle (cours) et en milieu de travail recueillent moins d'enthousiasme (78 p. cent).

TABLEAU 11

DEGRÉ DE SATISFACTION DES BÉNÉFICIAIRES QUANT AUX DIFFÉRENTS ASPECTS DE LA DÉMARCHE ET DES SERVICES DE RECONNAISSANCE DES ACQUIS

Étape de la démarche	Nombre de bénéficiaires ayant apprécié ou très apprécié (cotes 4 ou 5)	Nombre total de personnes ayant répondu à l'item concerné	Proportion
Accueil:			
- rencontre individuelle avec un conseiller	91	97	0.94
- rencontre de groupe avec un conseiller	32	37	0.86
- session d'information	44	57	0.77
- documentation écrite ou audio-visuelle	54	70	0.77
Identification des acquis:			
- assistance (aide) individuelle	87	98	0.89
- assistance (aide) en groupe	23	30	0.77
- cours Méthodologie du portfolio	33	39	0.85
- matériel : guides écrits ou audio-visuels	51	67	0.76
- activité d'orientation professionnelle jumelée au portfolio-bilan de vie	23	30	0.77
Évaluation des acquis:			
- méthodes:			
• portfolio ou dossier	62	74	0.84
• moyens courants (examens, entrevues, etc.)	71	83	0.86
• équivalences	62	78	0.79
- délai d'attente pour l'obtention des résultats	62	103	0.60
Formation manquante:			
- inscription à des cours ou parties de cours	47	60	0.78
- formation en milieu de travail	28	36	0.78
- moyens autodidactes	10	11	0.91
Services:			
- durée totale	91	122	0.75
- coût	87	118	0.74
- proximité	94	120	0.78

À titre indicatif, les données concernant la satisfaction quant aux différents aspects de la démarche sont présentées par région à l'annexe 5.

4.3 Les réactions des sujets au coût, à la durée des services et à leur proximité par rapport au lieu de résidence

Globalement, la durée de la démarche, le coût et la proximité des services sont relativement perçus comme raisonnables. Les taux de satisfaction varient entre 74 et 78 p. cent.

4.4 Critiques des sujets à l'endroit du service ainsi que leurs suggestions pour son amélioration

La question portant sur cet aspect, question 9, n'a pas eu de réponse auprès de 15 sujets sur 123. Des 108 qui y ont répondu, deux ont jugé la question prématurée par rapport au cheminement général de leur démarche, trois ont donné des commentaires difficiles à interpréter et à classer. Les réponses qui ont été analysées, celles de 103 autres sujets, ont permis d'identifier 11 thèmes principaux, chacun pouvant être qualifié de:

- **positif**: lorque le contenu revêt un caractère de satisfaction, qui se traduit par des expressions telles que: je suis très satisfait de..., j'ai beaucoup aimé..., j'étais très content de..., je n'ai rien à redire sur..., bravo pour...

- **négatif**: lorsque le contenu revêt un caractère de blâme, d'insatisfaction, qui se traduit par des expressions telles que: je n'étais pas content de..., je n'ai pas aimé..., je n'ai pas apprécié..., je n'étais pas d'accord avec...

- **suggestif**: lorsque le contenu revêt une connotation de conseil, de suggestion, de blâme indirect qui se traduit par des expressions comme: il fallait..., j'aurais voulu que..., je préfère..., pourquoi ne pas..., etc.

Le tableau 12 présente ces thèmes avec leur fréquence d'apparition dans les commentaires.

TABLEAU 12*

FRÉQUENCES D'APPARITION DES THÈMES RELEVÉS PARMI LES COMMENTAIRES PORTANT SUR L'AMÉLIORATION DES SERVICES

Thème	Nombre de commentaires: positifs	négatifs	suggestifs	Total
appreciation globale	39	2	—	41
aide, disponibilité	8	3	12	23
délai d'attente	3	9	9	21
information, publicité	1	5	11	17
approches, méthodes	2	1	10	13
examens	1	4	8	13
coût des services	—	—	13	13
documentation	2	—	9	11
accessibilité disciplinaire	—	—	5	5
compétences des intervenants	1	1	1	3
organisation des services	—	—	2	2
Total	**57**	**25**	**80**	**162**

* Un sujet peut évoquer plusieurs arguments

Nous présentons ci-après, par ordre décroissant en fonction de la fréquence d'apparition, les onze thèmes qui ont été identifiés.

a) L'appréciation globale

Ce thème est apparu dans 41 commentaires. Son contenu était positif dans 19 cas. Il s'agissait de gens qui louangeaient le service en lui-même ou le personnel qui en était responsable ou encore les deux à la fois. Ont également été classés dans cette catégorie les énoncés du genre: «Je vous encourage à continuer le bon travail que vous avez entrepris». Par contre, deux sujets ont donné une appréciation globale négative, en se déclarant très insatisfaits de l'ensemble de la démarche.

b) L'aide, la disponibilité et le contact

Cet aspect occupe la deuxième position parmi les commentaires les plus fréquents des bénéficiaires. Huit personnes en parlaient de façon élogieuse, généralement en vantant les qualités humaines des intervenants: la disponibilité, la chaleur de contact et le soutien obtenu. Toutefois, ceux qui avaient à redire sur cet aspect étaient plus nombreux, particulièrement parmi la clientèle regroupée[1]: trois personnes ont déploré directement le manque de disponibilité et le peu de contact qu'elles avaient avec les intervenants, alors que douze l'ont cité parmi les points qui méritent une amélioration.

c) Le délai d'attente des résultats de l'évaluation

Ce thème est le plus remis en question (tableau 12). Parmi les 21 énoncés identifiés dans les commentaires relativement à cet aspect, seulement trois étaient de nature positive, c'est-à-dire trouvaient que le service était

---

(1) Il s'agit de personnes dont les demandes ont été introduites à titre collectif plutôt qu'à titre individuel.

rapide. Neuf ont affirmé de manière directe que le service était très lent alors que neuf autres l'ont jugé négatif de manière indirecte, c'est-à-dire en le suggérant comme point à améliorer.

d) L'information et la publicité

Le manque d'information sur le dossier et (ou) de publicité a été déploré 16 fois dans les commentaires. Dénoncée de façon directe par cinq candidats, cette carence a été relevée de façon subtile par 11 autres sujets qui suggéraient une amélioration ainsi qu'une intensification de l'information et de la publicité. Une seule personne a apprécié les informations reçues.

e) Les méthodes ou approches en reconnaissance des acquis

Treize commentaires ont porté, entre autres, sur cet aspect dont 2 positifs et 11 directement (1) ou indirectement (10) négatifs.

Les blâmes (directs ou indirects) concernaient surtout la possibilité de laisser aux sujets le choix de l'approche à utiliser pour la reconnaissance de leurs acquis. Et dans la majorité des cas, ces sujets préféraient la méthode d'équivalences et les examens à l'approche du portfolio.

f) Les examens: leur durée et les questions

Bien que logiquement faisant partie de la méthode, les énoncés portant sur la durée des examens et les questions posées ont constitué un thème à part à cause de leur importance numérique. Treize sujets ont fait allusion à cet aspect de façon positive (1), négative directe (4) ou négative indirecte (ou suggestive) (8).

De façon générale, les sujets qui ont cité les examens comme faiblesse ou comme point à améliorer déploraient ou bien le peu de temps qui leur était alloué pour passer les examens jugés longs ou bien la nature et le genre de

questions posées qu'ils jugeaient inappropriées. Ont également été signalés à ce chapitre la nécessité d'une correction collective des examens pour permettre aux sujets de se rendre compte de leurs faiblesses, la possibilité de reprendre un examen non réussi ainsi qu'un certain manque d'impartialité à l'étape de l'évaluation.

g) Le coût des services

Les énoncés concernant le coût des services étaient au nombre de 11, tous directement ou indirectement négatifs. En résumé, ces énoncés portaient un message selon lequel, pour les sujets qui les ont formulés, les services de reconnaissance des acquis au collégial étaient onéreux par rapport aux possibilités financières réelles de certains bénéficiaires.

h) La documentation et le matériel

Dans l'ensemble, 11 sujets ont évoqué la documentation et (ou) le matériel dans leurs commentaires. Dans deux cas, les commentaires étaient élogieux alors que, dans neuf autres cas, on décrivait directement ou indirectement les carences de cet aspect. Il s'agit généralement d'adultes engagés dans la phase de formation manquante et qui trouvaient que les outils d'apprentissage mis à leur disposition étaient quantitativement insuffisants.

i) L'accessibilité disciplinaire

Il a été suggéré, dans cinq commentaires, que les services de reconnaissance des acquis soient élargis à plusieurs domaines ou programmes de formation collégiale.

j) La compétence des intervenants

Ce thème que nous avons identifié dans les commentaires se référait à la compétence des intervenants dans le dossier. Il a été évoqué par trois

sujets qui se répartissaient équitablement dans les trois catégories: positif, négatif et suggestif. En d'autres termes, un sujet sur trois a fait l'éloge de la compétence des intervenants alors que les deux autres y ont trouvé à redire soit directement en relevant les carences du personnel à ce point de vue, soit indirectement en centrant leurs commentaires sur des suggestions s'y rapportant.

k) L'organisation des services

Deux personnes auraient préféré que leur dossier soit évalué à titre individuel et non pas en tant que groupe formé en entreprise.

4.5 Conclusion partielle

Malgré quelques points d'insatisfaction qui ne manquent pas, prises globalement, les réactions de la clientèle sont généralement positives à tous les points de vue: la réalisation des projets initiaux, les différents aspects de la démarche, le coût des services, leur durée et leur proximité par rapport au lieu de résidence des bénéficiaires.

CONCLUSION

Au terme de cette étude, nous allons tenter de résumer les principales constatations en répondant aux trois questions essentielles qui étaient à la base de la recherche: qui, pourquoi et comment?

1. Qui sont-ils les bénéficiaires de la reconnaissance des acquis au collégial?

Dans l'ensemble, à la fin de la phase d'implantation, le recours à la reconnaissance des acquis dans les établissements analysés demeurait, comme la participation à l'éducation des adultes dont le dossier fait partie, étroitement lié à certaines variables socio-économiques. Y avaient recours surtout des adultes d'un certain âge (de 25 à 44 ans), en particulier des femmes. Les participants étaient majoritairement francophones, canadiens d'origine, ayant au moins une scolarité de niveau secondaire achevée ou non, mariés ou célibataires mais en majorité mariés, vivant en famille avec au moins une personne à charge. Les bénéficiaires avaient des revenus de niveaux diversifiés mais, d'après nos estimations, 12 p. cent de l'échantillon pourraient être considérés comme vivant sous le seuil de la pauvreté.

2. Pourquoi ces adultes recourent-ils à ces services?

Les adultes qui ont participé à cette enquête ont recouru aux services de reconnaissance des acquis pour une multitude de raisons. Cependant, les motifs les plus saillants étaient: 1) l'obtention d'un diplôme (un certificat, une attestation) avec tous les avantages s'y rapportant, 2) la satisfaction personnelle, 3) les avantages d'ordre professionnel (promotion, augmentation de salaire, etc.) ainsi que 4) la conformité aux exigences de la loi, de la corporation professionnelle ou de l'employeur lui-même. Toutefois, pour ces deux dernières raisons, les sujets sont partagés quant au rôle motivationnel qu'ils leur accordent.

3. Comment la clientèle a-t-elle réagi aux services reçus?

Globalement, les réactions des bénéficiaires ont été positives. En effet, 66,3 p. cent des sujets ont déclaré avoir réalisé leurs projets initiaux ou être sur le point de les réaliser, d'une manière satisfaisante ou très satisfaisante. Les arguments les plus souvent avancés pour justifier leur position concernent l'obtention de la

certification (diplôme, attestation, certificat, crédits de cours), les réponses satisfaisantes obtenues face à leurs attentes ou à leurs besoins personnels ainsi que l'économie appréciable du temps. Le coût des services, leur durée et leur proximité par rapport au lieu de résidence ont été approuvés respectivement dans une proportion de 74, 75 et 78 p. cent par ceux et celles qui ont accepté de se prononcer sur ces aspects. Dans l'ensemble, le taux de satisfaction pour chacun des points analysés à ce chapitre était encourageant: variant entre 60 p. cent (délai d'attente des résultats) et 94 p. cent (rencontres individuelles à l'étape de l'accueil).

Quant à la question portant sur l'amélioration des services, trois thèmes recueillent plus de commentaires suggestifs et négatifs que positifs comparativement aux autres thèmes. Il s'agit du délai d'attente des résultats, de l'information sur le dossier et de la publicité, et du coût des services. Toutefois, le thème privilégié par les bénéficiaires consiste en une appréciation globale des services reçus. Les commentaires à ce sujet sont presque unanimement positifs.

4. Pistes de recherches futures pour le développement théorique du dossier

Quelques pistes de recherche émergent des résultats de notre enquête, notamment les points suivants:

a) des études transversales visant à examiner si les différentes conclusions de cette enquête se confirment dans différents milieux où les services sont offerts;

b) des études longitudinales visant à étudier l'évolution des bénéficiaires en milieu professionnel ou en milieu éducatif;

c) des études permettant d'identifier les variables les plus déterminantes du succès et de l'efficacité d'un service de reconnaissance des acquis auprès des bénéficiaires.

BIBLIOGRAPHIE

BARDIN, Laurence (1977). *L'analyse de contenu*. Paris: PUF, chap. 1.

BÉLANGER, Paul et KAYEMBE, Ndia-Bintu (1987). *L'éducation des adultes au collégial: En état de développement?* Québec: Conseil des collèges, Gouvernement du Québec.

COMMISSION D'ÉTUDE SUR LA FORMATION DES ADULTES (C.E.F.A.) (1981). *Apprendre: une action volontaire et responsable. Énoncé d'une politique globale de l'éducation des adultes dans une perspective d'éducation permanente. Abrégé*. Québec: Gouvernement du Québec.

DORAY, Pierre (1985). *La participation à la formation des adultes au Québec en 1983*. Montréal: ICEA.

DUBÉ, G. et LAVIGNE, A. (1986). *Les étudiants adultes au Collège André-Laurendeau: Projet socio-économique et scolaire, Attentes et satisfaction*. Montréal: Collège André-Laurendeau, Service de recherche économique et sociale.

EASTON, Peter (1984). *L'éducation des adultes en Afrique Noire: Manuel d'auto-évaluation assistée*. Paris: Les éditions Karthala et A.C.C.T. Tome 1: Théorie, pp. 173-178.

F.I.R.A.C. (1990). *Répertoire des instruments de travail en reconnaissance des acquis au collégial. Instruments relatifs aux services offerts aux candidats*. Tomes I et II, 1989-1990. Montréal: F.I.R.A.C., Fédération des cégeps.

GHIGLIONE, Rodolphe et MATALON, Benjamin (1978). *Les enquêtes sociologiques: Théories et Pratiques*. Paris: Armand Colin, p. 158.

HOGUE, Lucie (1989). *Données statistiques sur la reconnaissance des acquis dans les établissements de formation collégiale*. Montréal: F.I.R.A.C., Bulletin d'information, vol. 6, no 5, décembre, Fédération des cégeps.

KAPLAN, K.S. et FISHBEIN, M. (1969). «The Source of Beliefs, their saliency and prediction of attitudes» dans *The Journal of Social Psychology*, vol. 78, p. 63-74.

KAYEMBE, Ndia-Bintu (1990). *La reconnaissance des acquis au collégial: Bientôt six ans. Rapport d'évaluation*. Montréal: F.I.R.A.C., Fédération des cégeps, Études et Réflexions numéro 21.

RIVERIN-SIMARD, Danielle (1984). *Étapes de vie au travail*. Éditions coopératives Albert Saint-Martin: Montréal.

ROBINEAULT, P. G. (1981). *Les motifs d'inscription des adultes de la Famille Formation des Maîtres de l'U.Q.A.M.* thèse de doctorat (Ph.D.), présentée à l'Université de Montréal.

Statistique Canada (1984). *One in every five: a survey of adult education in Canada*. Ottawa: Gouvernement du Canada.

ANNEXE 1: RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS SOLLICITÉS ET ET AYANT ACCEPTÉ DE PARTICIPER À L'ENQUÊTE SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES

Répartition des établissements sollicités et ayant accepté de participer à l'enquête selon les régions administratives

Régions	Établissements sollicités	Établissements composant l'échantillon
Bas St-Laurent-Gaspésie	Rimouski	X
Saguenay-Lac-St-Jean	Jonquière	X
Québec	I.T.A. de La Pocatière	X
Trois-Rivières	Trois-Rivières	
Laurentides-de Lanaudière	Joliette	X
	Montmorency	
	St-Jérôme	
Montérégie	Champlain Regional College (campus St-Lambert-Longueuil)	X
	Édouard-Montpetit	X
	Granby	X
	I.T.A. de St-Hyacinthe	X
Île de Montréal	Ahuntsic	X
	André-Laurendeau	X
	Marie-Victorin	X
	Rosemont	X
	Teccart (institut)	
	Vanier	X
	Vieux Montréal	X
Outaouais	Outaouais	X
Côte-Nord	Baie-Comeau	X

ANNEXE 2: VERSION FRANÇAISE DU QUESTIONNAIRE D'ENQUÊTE

ENQUÊTE AUPRÈS DE PERSONNES QUI ONT REÇU DES SERVICES DE RECONNAISSANCE DES ACQUIS

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. **Dans quelle région était situé l'établissement auprès duquel vous avez fait une démarche de reconnaissance des acquis?**

   _____

2. **Comment avez-vous pris connaissance de l'existence des services en reconnaissance des acquis?**

   _____

VOS PROJETS INITIAUX

3. **Vous avez fait une demande de reconnaissance des acquis en vue d'obtenir:**

   - une attestation d'études collégiales (A.E.C.) _____
   - un certificat d'études collégiales (C.E.C.) _____
   - un diplôme d'études collégiales (D.E.C) _____
   - autre (spécifiez): _____ _____

4. **Dans quel domaine d'études** (ex.: agriculture, biologie, électronique, aéronautique,...) **et pour combien de cours?**

   domaine: _____

   nombre de cours: _____

5. Jusqu'à quel point les raisons suivantes ont influencé votre décision d'acheminer une demande de reconnaissance d'acquis? Indiquez, dans les parenthèses, le chiffre qui correspond à votre réponse selon l'échelle suivante:

1	2	3	4	5
pas important	un peu important	plus ou moins important	important	très important

( ) pour remplir les conditions d'admission à un programme universitaire
( ) pour retourner sur le marché du travail
( ) pour obtenir une promotion
(autre poste de travail ou autre classification salariale)
( ) pour répondre aux exigences de mon employeur
( ) pour changer de domaine d'emploi
( ) pour obtenir un diplôme ou une attestation officielle d'études collégiales
( ) pour ma satisfaction personnelle
( ) pour me valoriser auprès de mes amis(es) et de mon entourage
( ) autre (spécifiez):
_____

VOTRE APPRÉCIATION DES SERVICES REÇUS

6. Votre démarche de reconnaissance des acquis vous a-t-elle permis de réaliser vos projets initiaux? Encerclez le chiffre qui correspond à votre réponse.

1	2	3	4	5
pas du tout	un peu	plus ou moins	suffisamment	totalement

Pourquoi selon vous?

_____

_____

_____

_____

7. **Qu'avez-vous apprécié lors de votre démarche en reconnaissance des acquis? Indiquez, dans les parenthèses, le chiffre qui correspond à votre réponse selon l'échelle suivante. Pour les items qui ne s'appliquent pas à votre démarche inscrivez le chiffre 0.**

0	1	2	3	4	5
ne s'applique pas	pas du tout apprécié	un peu apprécié	plus ou moins apprécié	apprécié	très apprécié

À l'étape de l'accueil:

-rencontre individuelle avec un conseiller _____
-rencontre de groupe avec un conseiller _____
-session d'information _____
-documentation écrite ou audio-visuelle _____
-autre (spécifiez): _____

_____

À l'étape de l'identification des acquis:

-assistance (aide) individuelle reçue _____
-assistance (aide) en groupe reçue _____
-cours Méthodologie du portfolio _____
-matériel: guides écrits ou audio-visuels _____
-activité d'orientation professionnelle jumelée au portfolio-bilan de vie _____
-autre (spécifiez): _____

_____

À l'étape de l'évaluation des acquis:

-méthode proposée:
.portfolio (bilan de vie ou mini) ou dossier _____
.moyens courants (examens, entrevues, etc.) _____
.équivalences _____
-délai d'attente pour l'obtention des résultats _____

À l'étape de l'acquisition de la formation manquante:

-méthode proposée:
.inscription à des cours ou parties de cours _____
.formation en milieu de travail _____
.autre (spécifiez): _____

_____

8. Indiquez, dans les parenthèses, jusqu'à quel point la durée de la démarche, le coût et la proximité des services convenaient à votre situation personnelle.

1	2	3	4	5
pas du tout	peu acceptable	plus ou moins acceptable	acceptable	tout à fait acceptable

-durée totale de la démarche (_____)
-coût des services (_____)
-proximité des services de votre résidence ou lieu de travail (_____)

9. Que serait-il souhaitable d'améliorer? Vos commentaires sont importants pour l'amélioration des services.

LES QUESTIONS SUIVANTES SERVIRONT À ÉTABLIR LE PORTRAIT DE LA CLIENTÈLE POUR PERMETTRE D'ADAPTER LES SERVICES EN FONCTION DES BESOINS DES GENS.

1. **Sexe et âge**

Femme de:		Homme de:	
moins de 25 ans	(_____)	moins de 25 ans	_____
25 à 34 ans	(_____)	25 à 34 ans	_____
35 à 44 ans	(_____)	35 à 44 ans	_____
45 à 54 ans	(_____)	45 à 54 ans	_____
55 ans ou plus	(_____)	55 ans ou plus	_____

2. **Statut légal**

citoyenne(te) canadienne (_____) autochtone (_____)

immigrant reçu (_____) autre: _____

3. **État matrimonial**

célibataire	(_____)	séparé(e)	(_____)
marié(e)	(_____)	divorcé(e)	(_____)
veuf(ve)	(_____)		

4. **Langue maternelle**

Français (_____) Anglais (_____)

autre: _____

5. **Personnes à charge résidant à la maison**

	nombre de personnes	lien de parenté
moins de 18 ans:	_____	_____
plus de 18 ans:	_____	_____

6. **Scolarité (dernier diplôme obtenu ou année scolaire complétée avant de faire la demande de reconnaissance des acquis)**

primaire: _____

secondaire: _____

collégial: _____

universitaire: _____

7. **Situation au moment de faire la demande**

en emploi	_____
bénéficiaire des prestations d'assurance-chômage	_____
bénéficiaire des prestations du bien-être social	_____
bénéficiaire des prestations d'accident de travail (CSST)	_____
travailleur(euse) au foyer	_____
étudiant(e) à temps plein	_____
étudiant(e) à temps partiel	_____
autre: _____	_____

8. **Catégories de revenus**

personnel:		**familial:**
(_____)	moins de 10,000$	(_____)
(_____)	10,000$ à 14,999$	(_____)
(_____)	15,000$ à 19,999$	(_____)
(_____)	20,000$ à 24,999$	(_____)
(_____)	25,000$ à 29,999$	(_____)
(_____)	30,000$ à 34,999$	(_____)
(_____)	35,000$ à 39,999$	(_____)
(_____)	40,000$ à 44,999$	(_____)
(_____)	45,000$ à 49,999$	(_____)
(_____)	50,000$ à 54,999$	(_____)
(_____)	55,000$ à 59,999$	(_____)
(_____)	60,000$ et plus	(_____)

Merci beaucoup de votre collaboration.

ANNEXE 3: VERSION ANGLAISE DU QUESTIONNAIRE D'ENQUÊTE

SURVEY FOR PEOPLE WHO HAVE RECEIVED
SERVICES IN PRIOR-LEARNING ASSESSMENT

GENERAL INFORMATION

1. In which region was the establishment located at which you initiated the process of prior-learning assessment?

_____

2. How did you learn of the existence of services in prior-learning assessment?

_____

YOUR INITIAL PROJECTS

3. Did you apply for prior-learning assessment to obtain:

- an attestation of college studies (A.E.C.)? (_____)
- a certificate of college studies (C.E.C.)? (_____)
- a diploma in college studies (D.E.C)? (_____)
- other? (Specify): _____ (_____)

4. In which field of study did you apply (e.g. agriculture, biology, electronics, aeronautics, etc.) and for how many courses?

field: _____

number of courses: _____

5. **To what extent did the following reasons influence your decision to submit an application for prior-learning assessment? Indicate, between the parentheses, the number corresponding to your reply according to the following scale:**

1	2	3	4	5
not important	slightly important	more or less important	important	very important

. to fulfill the conditions for university admission ( )
. to return to the labour force ( )
. to obtain a promotion (another position or salary classification) ( )
. to meet your employer's requirements ( )
. to change your field of work ( )
. to obtain a diploma or official attestation of college studies ( )
. for your personal satisfaction ( )
. to raise your standing among friends and colleagues ( )
. other (Specify): ( )

_____

YOUR APPRECIATION OF THE SERVICES RECEIVED

6. **Did your steps in view of prior-learning assessment enable you to accomplish your initial projects? Circle the figure which corresponds to your reply.**

1	2	3	4	5
not at all	slightly	more or less	adequately	totally

In your opinion, why?

_____

_____

_____

_____

7. What did you appreciate in your prior-learning assessment process? Indicate, between the parentheses, the number corresponding to your reply according to the scale below. If some items do not apply to your case, write the figure "0".

0	1	2	3	4	5
not applicable	not at all appreciated	slightly appreciated	more or less appreciated	appreciated	very much appreciated

AT RECEPTION:

- personal meeting with a consultant ____
- group meeting with a consultant ____
- briefing session ____
- written or audio-visual reference material ____
- other (Specify): ____

_____

On identifying the prior learning:

- personal assistance received ____
- group assistance received ____
- Methodology of the portfolio course ____
- material: written or audio-visual guides ____
- professional guidance activity together with personal-background portfolio ____
- other (Specify): ____

_____

In the assessment of prior learning:

- proposed method:
  - portofolio (personal background or mini) or file ____
  - current methods (examens, interviews, etc.) ____
  - equivalences ____
- waiting period for results ____

In acquiring the missing education:

- proposed method:
  - enrollment in courses or partial courses ____
  - on-the-job training ____
  - other (Specify): ____

_____

8. **Indicate, between the parentheses, to what extent the duration of the process, the cost and the accessibility of the services suited your personal situation.**

1	2	3	4	5
not at all	slightly acceptable	more or less acceptable	acceptable	totally acceptable

- total duration of the process ( )
- cost of the services ( )
- proximity of the services to your home or work ( )

9. **How would you suggest improvement? Your comments are important to improve the services.**

THE FOLLOWING QUESTIONS WILL BE USED TO ESTABLISH A PORTRAIT OF THE CLIENTELE TO ENABLE THE SERVICES TO BE ADAPTED TO PEOPLE'S NEEDS.

1. **Sex and age**

Woman of:		Man of:	
under 25	(_____)	under 25	(_____)
25 to 34	(_____)	25 to 34	(_____)
35 to 44	(_____)	35 to 44	(_____)
45 to 54	(_____)	45 to 54	(_____)
55 or over	(_____)	55 or over	(_____)

2. **Legal status**

Canadian citizen (_____) Native (_____)

Landed immigrant (_____) other: _____

3. **Civil status**

unmarried	(_____)	separated	(_____)
married	(_____)	divorced	(_____)
widow/er	(_____)		

4. **Mother tongue**

French (_____) English (_____)

other: _____

5. **Dependents living at home**

	Number of people	Relationship
under 18 :	_____	_____
over 18 :	_____	_____

6. **Scholarity (last diploma obtained or academic year completed before applying for prior-learning assessment)**

elementary: _____

secondary: _____

college: _____

university: _____

7. **Situation at the time of applying**

employed _____
receiving unemployment insurance _____
receiving welfare _____
receiving worker's compensation (CSST) _____
home maker _____
full-time student _____
part-time student _____
other (Specify): _____

8. **Salary bracket**

personal:		**family:**
(_____)	under 10,000$	(_____)
(_____)	10,000$ to 14,999$	(_____)
(_____)	15,000$ to 19,999$	(_____)
(_____)	20,000$ to 24,999$	(_____)
(_____)	25,000$ to 29,999$	(_____)
(_____)	30,000$ to 34,999$	(_____)
(_____)	35,000$ to 39,999$	(_____)
(_____)	40,000$ to 44,999$	(_____)
(_____)	45,000$ to 49,999$	(_____)
(_____)	50,000$ to 54,999$	(_____)
(_____)	55,000$ to 59,999$	(_____)
(_____)	60,000$ and over	(_____)

Thank you very much for your cooperation.

ANNEXE 4: LETTRES D'ACCOMPAGNEMENT DU QUESTIONNAIRE

Bonjour,

Recemment vous avez beneficie de services en reconnaissance des acquis à notre établissement.

Afin de mieux répondre aux candidats qui se presentent, nous aimerions connaitre vos appreciations des services reçus.

Pour conserver la confidentialité de votre dossier à notre établissement et preserver l'anonymat de vos réponses à l'enquete, nous vous faisons parvenir un questionnaire provenant de chercheurs engagés à cette fin.

Ces personnes receuilleront l'ensemble des réponses reçues et nous acheminerons un rapport à cet effet.

Nous espérons votre précieuse collaboration.

Dear Sir/Madam:

You recently benefitted from services in prior-learning assessment at our establishment.

In order to better meet the needs of candidates, we would like to have your assessment of the services received.

To maintain the confidentiality of your file at our establishment and to preserve the anonymity of your answers to the survey, we are sending you a questionnaire from researchers hired for the purpose who will compile all the answers received and send us a report.

We look forward to your valuable cooperation.

Le 2 avril 1990

Bonjour,

Nous avons été mandatés pour effectuer une enquête auprès des personnes qui ont reçu des services en reconnaissance des acquis.

Cette étude permettra d'avoir l'heure juste sur les besoins exprimés par les personnes qui se sont portées candidates en reconnaissance des acquis et sur leur appréciation des services qu'elles ont reçus.

Votre participation à cette enquête est très importante pour les établissements de formation collégiale qui désirent répondre le mieux possible à vos besoins actuels et à venir.

Cette enquête n'entraine aucune obligation de votre part. Vous pouvez garder l'anonymat en tout temps.

Si vous désirez d'autres renseignements vous pouvez nous rejoindre aux numéros de téléphone indiqués ci-bas.

Nous apprécierions **recevoir vos commentaires dans les dix** (10) jours qui suivent la réception de cet envoi.

Merci de votre collaboration.

NDIA-BINTU KAYEMBE
(514) 468-2616

LUCIE HOGUE
(514)381-8631 poste 371

April 7, 1990

Dear Sir/Madam:

We have been instructed to conduct a survey among people who have received services in prior-learning assessment.

This study will provide a timely definition of the needs expressed by people who were candidates for prior-learning assessment and their appreciation of the services received.

Your participation in this survey is very important for college establishments wishing to meet your present and future needs in the best possible way.

You are under no obligation in completing this survey. You can maintain your anonymity at all times.

If you require further information, please contact us at the telephone numbers indicated below.

We would appreciate **receiving your comments in the ten (10) days** following reception of this document.

Thank you for your cooperation.

NDIA-BINTU KAYEMBE
(514) 468-2618

LUCIE HOGUE
(514) 381-8631 LOCAL 371

ANNEXE 5: PUBLICITÉ CONCERNANT L'EXISTENCE DES SERVICES DE RECONNAISSANCE DES ACQUIS

PUBLICITÉ CONCERNANT L'EXISTENCE DES SERVICES DE RECONNAISSANCE DES ACQUIS

Source d'information	Fréquence et pourcentage
Par le personnel de l'établissement	
directeur des services pédagogiques	1
personnel à l'éducation des adultes	17
responsable en reconnaissance des acquis	8
aide pédagogique ou conseiller	20
professeur	6
téléphoniste	1
	53 (43,1%)
Par des activités de l'établissement	
cours	10
soirée d'information	3
	13 (10,6%)
Par des médias	
documentation	8
journal	4
télévision	1
	13 (10,6%)
Par d'autres établissements	
université	1
école de rattrapage	1
	2 (1,6%)
Par le milieu de travail	
employeur	20 (16,3%)
Par des pairs (bouche à oreille)	
ami	8
étudiant	7
collègue de travail	3
	18 (14,6%)

PROPORTIONS*, PAR RÉGION, DE BÉNÉFICIAIRES AYANT APPRÉCIÉ OU TRÈS APPRÉCIÉ CHAQUE ÉLÉMENT DES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE LA RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET QUELQUES POINTS RELATIFS AUX SERVICES

Région / Étape de la démarche	Bas-St-Laurent Gaspésie	Saguenay–Lac-St-Jean	Québec	Chaudière-Appalaches	Mauricie-Bois-Francs	Estrie	Montréal	Laval-Rive-Nord
Accueil:								
- rencontre individuelle avec un conseiller	1	0.67	1	0.75	0.96	0.98	1	1
- rencontre de groupe avec un conseiller	1	1	1	1	1	0.79	0.5	0
- session d'information	1	1	0.5	1	0.88	0.53	0.86	1
- documentation écrite ou audio-visuelle	1	1	0	0.33	0.71	0.82	0.78	1
Identification des acquis:								
- assistance (aide) individuelle	1	0.83	1	0.80	0.86	0.88	1	1
- assistance (aide) en groupe	0	1	—	0.50	0.80	0.75	1	0
- cours Méthodologie du portfolio	—	0.75	1	1	0.75	0.87	1	1
- matériel: guides écrits ou audio-visuels	1	1	0	0.60	0.67	0.82	0.86	1
- activité d'orientation professionnelle jumelée au portfolio-bilan de vie	1	1	1	—	0.80	0.70	0.50	1
Évaluation des acquis:								
- méthodes:								
• portfolio ou dossier	1	0.80	1	0.50	0.78	0.84	1	1
• moyens courants (examens, entrevues, etc.)	0.67	0.83	1	1	0.86	0.88	0.86	1
• équivalences	1	0.71	0.67	1	0.68	0.86	0.83	1
- délai d'attente pour l'obtention des résultats	1	0.43	0.60	0.60	0.40	0.68	0.82	1
Formation manquante:								
- inscription à des cours ou parties de cours	1	0.75	1	0.50	0.86	0.67	0.86	1
- formation en milieu de travail	1	0.50	1	0	0.79	0.75	1	—
- moyens autodidactes	—	—	—	—	1	0.80	1	—
Services:								
- durée totale	1	0.56	0.71	0.71	0.74	0.75	0.83	1
- coût	0.67	0.60	1	0.71	0.77	0.68	0.91	1
- proximité	1	0.56	1	0.57	0.94	0.66	0.91	1

* 1 : tous les bénéficiaires ayant retenu l'élément l'ont apprécié ou très apprécié

0 : aucun bénéficiaire ayant retenu l'élément ne l'a vraiment apprécié

— : aucun bénéficiaire n'a retenu l'élément